N° 66

eccissien

Dossier

La rentrée des classes, en route pour une nouvelle année.

page 6

Album

Les séjours d'été à la Ville de Serris.

page 16

Coup d'œil

La saison écologique reprend de la graine.

page 20

Sport

À l'A.T.T.S., une équipe remaniée pour de nouveaux exploits

page 22

Au quotidien

page 27





Info Mairie









Hôtel de Ville de Serris
 2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
 77 706 Marne la Vallée cedex 4
 Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13



I

Mairie du Bourg de Serris
 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
 Tél.: 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 10 66

Accueil Hôtel de Ville:

Lundi:14h00-18h00

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Samedi:9h00 - 12 h 00

Accueil Mairie du Bourg:

Lundi:14h00-18h00

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net

Coordonnées des services municipaux Hôtel de Ville

• Service Maëlis:

Tél.: 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur) **Courriel:** maelis@mairie-serris.net

Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique. Il permet aux familles de s'inscrire et de régler: les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les Services municipaux. Rechargement du compte de la Carte Imagine. Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts.

- Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme: Tél.: 01 60 43 67 63

 Courriel: amenagement@mairie-serris.net
- Service Social: Tél.: 01 60 43 52 38 Courriel: d.durdon@mairie-serris.net

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse, les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

Mairie du Bourg

- Service Fêtes et Animation : Tél.: 01 60 43 66 90 Courriel : n.chevalier@mairie-serris.net
- Police Municipale: Tél.: 01 60 43 27 15
 Courriel: police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques: Tél.: 01 6043 6681 Courriel: s-technique@mairie-serris.net

Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères. Location de salles pour les particuliers.

Ferme des Communes

• Service Culturel: Tél.: 01 60 43 25 21 Courriel: culture@mairie-serris.net

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent en mairie, avant le 31 décembre 2010, 17 heures. Passé ce délai, vous n'aurez pas la possibilité de voter en 2011.

Pièces à fournir:

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...) (si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents)

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription.

Recherche d'animateurs

Le service Action Éducative de Serris recherche actuellement des animateurs (ices) titulaires du B.A.F.A. (ou équivalent).

Les postes à pourvoir s'articulent sur 35 heures, 22 h 30, 18 heures et sur des vacations sur les temps de restauration scolaire.

Les candidatures sont à adresser à:

M. Gayaudon, Maire de Serris 2, place Antoine Mauny - 77700 Serris

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter directement le service Action Éducative au 01 60 43 52 00.

ÉQUIPEMENTS: PROGRAMMATION 2010-2012

Hôpital de Lagny-Marne la vallée2012



Piscine intercommunale



Édito

Denis Gayaudon, Maire de Serris



Cette rentrée s'est faite dans la parfaite continuité de la période studieuse estivale avec la poursuite de la défense des intérêts de notre commune auprès de nos différents interlocuteurs tout en continuant à œuvrer pour un développement maîtrisé à dimension humaine.

Ainsi, est programmé l'achèvement de la Ferme des Communes par la réhabilitation des deux bâtiments pour l'instant non utilisés. Cette opération permettra de sauvegarder d'anciens corps de ferme tout en les transformant en véritable pôle artistique et culturel accompagné d'une maison du développement durable.

Notre réflexion sur la sauvegarde de notre patrimoine local s'est poursuivie avec le **développement** dans le bourg du projet Val Saria - Célestins. Une opération d'aménagement devrait nous permettre à terme de conserver un autre corps de ferme.

Nous sommes autant attachés au développement du centre urbain de notre ville nouvelle qu'au maintien, à la restauration et à la valorisation dans notre commune de lieux emblématiques pouvant rappeler notre passé.

Nous sommes également très heureux de voir que le projet d'ouverture d'une épicerie solidaire arrive maintenant presque à son terme et que les premiers bénéficiaires pourront bientôt l'utiliser, un grand merci à l'association l'Oasis du Val d'Europe.

Des changements s'effectuent également en terme de déplacement avec l'ouverture du cours de la **Tamise** en sens unique à partir du cours du Danube.

En parallèle, avec l'accord de l'ensemble des partenaires concernés, la circulation de la place d'Ariane passe en sens unique avec une possibilité de dépose minute devant la gare.

Il ne s'agit là que de quelques exemples montrant le dynamisme des services municipaux et l'engagement de vos élus.

Restant à votre écoute.

Denis Gayaudon,

Le Serrissien

Directeur de la publication:

 Denis Gayaudon,
 Maire de Serris.

Comité de rédaction :

Frédéric Balluet, Geneviève Chaffard, Martine Offroy, Luc Chevalier, Sylvie Audrain, Anicet Fabriano, Philippe Richard, Edwige Colombet, Xavier Lanéry.

Secrétariat de rédaction

Service Communication: Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h, Romain Rouland.

• Photos

Service Communication

Conception graphique:
 Service Communication.

Impression:

Imp. Concept Promotion
Tél.: 0160424440.
Imprimé sur du papier PEFC
Certification Label Imprim'Vert

• Tirage:

4000 ex. Dépôt légal : 4º trimestre 2010 Maire de Serris.

Jameles



EN VUE, TRÈS VITE

- 4
- Programmation culturelle de la Ferme des Communes.
- Présentation de la saison culturelle 2010-2011.
- La rentrée des médiathèques.
- Modelage sculpture à Serris.

DOSSIER

- La rentrée des classes, en route pour une nouvelle année.
- Le lycée Émilie du Châtelet, un atout majeur pour notre territoire.
- Interview: Mme Ficara-Brossard, proviseur du lycée.

L'ALBUM DE SERRIS

- Le bal républicain du 13 juillet, un rassemblement aux couleurs bleu, blanc, rouge.
- Le rythme des enfants comme tempo de l'été.
- La foire aux greniers et le forum des associations.
- Travaux d'été.
- Les séjours d'été de la ville de Serris.
- Au gymnase Éric Tabarly, place au jeu!

Dossier:

Du nouveau

pour une rentrée réussie

6

COUP D'ŒIL

- La Boîte à Crayons, le partenaire de votre réussite.
- La saison écologique reprend de la graine!
- Place d'Ariane, réaménagement.

SPORTS

- À l'A.T.T.S., une équipe remaniée pour de nouveaux exploits.
- 22
- Une nouvelle pelouse pour le stade de l'Hermière.
- Serris dans le top 3 des villes les plus sportives du département

DÉMOCRATIE

- Délibération du conseil municipal
- Tribunes

AU QUOTIDIEN

- Campagne de sensibilisation relative au vol par ruse
- Nouveaux commerces.
- AZIMUTH a désormais son fanzine.

27



En Vue très vite

À l'affiche

4

Ferme des Communes Salle Alfred de Musset

Nouvelle programmation - Saison 2010-2011



Geneviève CHAFFARD Maire Adjointe Déléguée à la Culture



Le programme culturel est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrissiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie du Bourg, ainsi qu'à la Ferme des Communes et sur le site internet de la commune (www.mairie-serris.net).

AUTOUR D'UNE ŒUVRE: AUGUSTE RODIN

Conférence

Vendredi 5 novembre 2010, 20 h 30



SACRIFICES

One woman show

Samedi 6 novembre 2010, 21 h 00



LE PETIT PRINCE

Théâtre d'ombres et de marionnettes - Jeune Public

Dimanche 21 novembre 2010, 16 h 00



LE MÉDECIN (MALGRÉ LUI)

Théâtre

Dimanche 28 novembre 2010, 16 h 00



DIS MOI NINA

Théâtre, Danse et Musique - Très Jeune Public Mercredi 1^{er} décembre 2010, 10h. et 16 h.



IEAN-MICHEL BASOUIAT

Conférence

Vendredi 3 décembre 2010, 20 h 30



ARMAN

Conférence

Vendredi 7 janvier 2011, 20 h 30



GASPARD PROUST

Humour

Samedi 15 janvier 2011, 21 h 00



DU VENT

Théâtre - Jeune Public

dimanche 30 janvier 2011, 16 h 00



BIEN DES CHOSES

Théâtre

samedi 12 février 2011, 21 h 00



Centre Culturel de la Ferme des Communes

Salle de spectacle Alfred de Musset

8 Bd Robert Thiboust -77 700 Serris - Val d'Europe Tel.: 01 60 43 25 21/Fax: 01 64 63 36 96 Courriel: culture@mairie-serris.net Site internet: www.mairie-serris.net

TARIFS:

Tarif A: - adultes: 12 €

- jeunes (· de 26 ans) : 5 € - famille (2 parents et 2 enfants) : 25 € - groupe (10 pers. et +) : 8 €

Tarif Réduit (Carte de réduction annuelle*): 8 €

Tarif B (Jeune public): 4 € pour tous

Tarif C (Très jeune public): 2 € pour tous

*Carte de réduction annuelle: cette carte est au tarif de 15 euros et offre des réductions à la Ferme des Communes mais également à la Ferme Corsange de bailly Romainvilliers et au File 7 à Magny le Hongre.

Présentation de la saison culturelle 2010-2011

Le vendredi 17 septembre, l'équipe culturelle accompagnée d'un comédien et de Geneviève Chaffard, Maire Adjointe déléguée à la Culture, a présenté la nouvelle saison de la Ferme des Communes dans une ambiance conviviale. Une approche vivante pour découvrir une saison éclectique qui, nous l'espérons, répondra à vos attentes.





La rentrée des médiathèques

Découvrez la nouvelle programmation culturelle du réseau des Médiathèques du Val d'Europe: des spectacles, des projections, des ateliers, des mois thématiques...

Vous pouvez consulter le programme complet du réseau des médiathèques du Val d'Europe et découvrir les nouveautés sur leur site internet :

http://mediatheques.valeurope-san.fr



NOUVEAUTÉ:
un fascicule trimestriel
édité par le SAN pour
vous informer sur toute
la programmation
du Val d'Europe.

Modelage Sculpture à Serris

Les cours de Modelage Sculpture ont repris à Serris!

Profitez des quelques places encore disponibles!

Le stage de modelage sculpture est également ouvert aux candidatures!

Date:

Cours annuels de Modelage sculpture

Horaires des cours :

- de 18 h oo à 20 h oo pour les adultes,
- de 10 h 00 à 12 h 00 pour les enfants.

Lieu: préfabriqué de l'école R. Doisneau, Rue de l'Hermière Tarifs:

- 63,05 euros/trimestre pour les enfants et les adolescents (de 6 à 17 ans),
- 115,59 euros/trimestre pour les adultes.

• le vendredi 19 novembre de 18 h 00 à 21 h 00

Stage de Modelage sculpture

• et le samedi 20 novembre de 14 h 00 à 18 h 00

Lieu: préfabriqué de l'école R. Doisneau, Rue de l'Hermière

Stage réservé aux adolescents et adultes

Tarif: 60 euros

Renseignements: Service Culturel Tél.: 01 60 43 25 21. Courriel: culture@mairie-serris.net. Inscriptions: Service Maëlis - Hôtel de Ville de Serris, 2, place Antoine Mauny - 77 700 Serris. Tél.: 01 64 43 67 92. Courriel: maelis@mairie-serris.net.



Enseignement

La rentrée des classes, en route pour une nouvelle année

On a tous, plus ou moins enfoui dans nos mémoires, le souvenir d'une rentrée scolaire: la découverte de sa nouvelle salle de classe, de ses nouveaux camarades, la petite boule au ventre en attendant de savoir le nom de sa nouvelle maîtresse...

Cette année encore un doux parfum d'effervescence entourait les groupes scolaires de notre commune, le jeudi 2 septembre dernier : c'était la rentrée scolaire.

Cahiers, livres et trousses avaient repris place au sein des cartables et chacun avait à cœur de raconter à tous ses copains et copines le programme de ses vacances estivales. La grande nouveauté de cette année a été sans aucun doute l'ouverture du Lycée définitif "Émilie du Châtelet". En effet, les lycéens ont échangé les classes préfabriquées contre de tout nouveaux locaux.

Retour en images sur un événement important pour la vie des jeunes Serrissiens... et de leurs parents!



Groupe scolaire Robert Doisneau



Groupe scolaire Henri Matisse



Groupe scolaire Jules Verne



Groupe scolaire Jean de la Fontaine

HENRI MATISSE

Maternelle:

Petite section: Mme PESNEL, 24 élèves

Moyenne et grande sections: M^{me} COLLIN, 22 élèves Moyenne et grande sections: M. MOISDON, Directeur, 22 élèves

1 ouverture de classe à la rentrée

Élémentaire:

CP/CE2: Mme JAGUT, 24 élèves CE1/CM1: Mme CARPENTIER, 29 élèves CE2/CM2: Mme LEGRAY, 23 élèves

HENRI MATISSE

Maternelle: M. MOISDON, 0160 42 23 34 Élémentaire: M. MOISDON, 0160 42 23 34

IULES VERNE

348 élèves

Maternelle:

Petite section: M. LEROY, Directeur, et Mme BOINET,

27 élèves

Petite et Moyenne sections: M^{me} BUSIERE, 25 enfants Moyenne section: Mme NIGON et Mme BOINET,

25 élèves

Grande section: Mme GARCIA, 24 élèves

Grande section: Mme DUVERGER CORDONNIER,

et Mme BOINET, 24 élèves

Élémentaire:

CP: Mme DIORIEVIC, 27 élèves

CP: M. PALHIES, Directeur, et Mme BLACHARZ,

CE1: Mme WRIGHT, 28 élèves CE1/CE2: Mme PLANCHON, 26 élèves CE2: Mme LEJUEZ, 28 élèves

CM1: M. ZINE-EDDINE, 26 élèves CM2: M^m BEUVE. 22 élèves CM2: M^{me} CHAPON. 28 élèves CLIS: M^{Ile} WELLENREUTHER, 12 élèves

IULES VERNE

JEAN DE LA FONTAINE

Maternelle:

Petite section: Mme CADENAT, Directrice, et

Mme TORRENT, 27 élèves

Petite et grande sections: M^{me} BERNIER, et

Mme TORRENT, 27 élèves

Moyenne et grande sections: Mme TOURREIL

26 élèves

Moyenne et Grande section: Mme WANACKER,

26 élèves

Élémentaire:

CP: Mme LOUCHE, 24 élèves CP/CE2: Mme JAUGLEY, 21 élèves CE1: Mme KIEFFER, 31 élèves CE2: Mme SAINTE ROSE, 26 élèves CM1: Mme VIGNOT, 26 élèves CM1/CM2: Mme RIBEIRO, 22 élèves CM2: M. BOUVROT. Directeur. 25 élèves

JEAN DE LA FONTAINE

ROBERT DOISNEAU

Maternelle:

Petite et Moyenne sections: M^{me} MASSON,

Directrice, 26 élèves

Petite et Moyenne sections: M^{me} CAMU, 25 élèves Grande sections: Mme MABILLE, 29 élèves

CP: Mme SHOUMACHER, 23 élèves CE1: Mme SAVELLI, 24 élèves CE1/CE2: M^{me} WORTHAM, 20 élèves

CE2/CM1: M. DESPERRIER et Mme ARCHEN, 22 élèves

CM1/CM2: Mme SAVARIN. 21 élèves CM2: M. SPIELVOGEL, Directeur, 25 élèves

Maternelle: M^{me} MASSON o1 60 43 18 57 Élémentaire: M. SPIELVOGEL o1 60 43 27 45

1 maintien de classe à la rentrée



Sylvie AUDRAIN Maire Adjointe Déléguée à l'Enseignement

COLLÈGE MADELEINE RENAUD 599 élèves

6e1: Mme DUMONT, 24 élèves 6º 2: Mme AFFRE, 23 élèves 6e 3: Mme OLIVIER 24 élèves 6e4: Mme DETEUF, 23 élèves 6°5: M. BENNERE, 23 élèves 6°6: M^{me} DETEUF, 23 élèves

ROBERT DOISNEAU

6e ULIS: Mme AUFRE-MICHAUX, 10 élèves

5^e1: **M. MARGUERITAT,** 27 élèves 5e 2: M. PARISOT, 29 élèves 5e 3: Mme HUBERT, 29 élèves 5e4: Mme TEYSSIER, 27 élèves 5°5: M^{me} OSMONT 28 élèves 4e 1: M. FAGEON, 27 élèves

4e 2: M. BICHOT, 28 élèves 4e3: Mme BARRES, 28 élèves 4º 4: M^{me} CURTILLAT, 26 élèves 4^e5: M^{me} SIVADIER, 26 élèves

3e1: M. LARUE, 27 élèves 3e 2: M. FISCHER, 27 élèves 3e 3: Mme ADAM, 27 élèves

3e4: M. THEVENET, 26 élèves 3º 5: Mme FRANCOIS, 27 élèves

COLLÈGE MADELEINE RENAUD

LYCÉE ÉMILIE DU CHÂTELET 569 élèves

2^{nde} Barcelona: M. SCHAVSINSKI, 35 élèves 2^{nde} Cardiff: M^{lle} MUCKENSTURM, 35 élèves

2^{nde} Leeds: M^{me} SASSI, 35 élèves 2^{nde} Leipzig: M^{me} ROHLION, 35 élèves 2^{nde} Mannheim: M^{me} GAUTHIER, 35 élèves 2^{nde} Ostrava (hôtellerie): M^{me} LASNIER, 24 élèves

2^{nde} Sienne (hôtellerie - restauration): M. VLADIC, 24 élèves

2^{nde} Syracuse: **M**^{me} **LEROUX**, 35 élèves 2^{nde} Valencia: M^{me} RICCIARDI, 35 élèves 1ère ES 1: M. CHAMPION, 30 élèves 1ère ES 2: M. STEMPER, 30 élèves 1ère L: Mme HARFOUCHE, 15 élèves 1ère S 1: Mme AMICE, 36 élèves

1ère S2: M. DÜRR, 36 élèves Tale Alliance (ES): Mme GUIGOU, 35 élèves T^{ale} Harmony (ES/L): M^{me} BIGOT, 35 élèves T^{ale} S 1: M^{me} POULMANE, 35 élèves

Tale S 2: M. NOIZIER, 24 élèves

LYCÉE ÉMILIE DU CHÂTELET

RESTAURATION SCOLAIRE

En moyenne 770 repas sont servis par jour dans les 4 groupes scolaires de Serris.

INSPECTION ACADÉMIQUE de CIRCONSCRIPTION

77 700 Serris Tél.: 01 60 42 39 61 Fax: 0160423953 M. VARENNE

RASED

Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté Scolaire 18 bis, rue de la Garenne 77700 Serris Tél.: 01 6043 1143



Enseignement

Le Lycée Émilie du Châtelet un atout majeur pour notre territoire

Après quatre années d'attente, le lycée Émilie du Châtelet a pris ses quartiers Cours du Danube et peut débuter cette nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions.

En cette rentrée 2010/2011 le lycée compte 18 classes de formation générale classique, réparties de la Seconde à la Terminale autour des trois orientations générales (études Littéraire, Économique et Social et Scientifique). Parmi les neuf classes de Seconde, deux sont dédiées à un enseignement technologique et professionnel du secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Cette nouvelle structure répond à la nécessité d'accroître les capacités de notre secteur en terme d'enseignement général afin de répondre de manière positive et efficace aux souhaits exprimés par la population toujours plus nombreuse sur le Val d'Europe.

Imaginé par l'architecte Badia Berger le nouvel établissement implanté sur la ZAC du Val d'Europe s'étend sur une surface de 14350 m2 répartis sur 3 étages et un sous-sol partiel. Outre une multitude de salles d'enseignement pédagogique claires et spacieuses ces locaux accueillent un amphithéâtre de 150 places, un Centre de Documentation et d'Information, le restaurant d'application Michel Roth ouvert au public (menu consultable sur le site Internet de l'établissement) ainsi que des chambres d'applications, un restaurant scolaire et des logements de fonction pour une partie du personnel.

D'importants aménagements extérieurs ont été nécessaires pour assurer d'une part la sécurité des **569 lycéens** et du personnel de l'établissement et pour conserver d'autre part la fluidité du Cours du Danube. Ainsi, des travaux de voirie ont permis d'optimiser son accessibilité. Un parking de 88 places et une cour de récréation ont également vu le jour.

Particularité majeure de ces nouveaux locaux: une construction régie par les normes répondant à la démarche de construction de **Haute Qualité Environnementale** (HQE). Ainsi, ce lycée est doté d'une chaufferie bois assurant 80 % des besoins de chauffage lui permettant ainsi de gérer efficacement ses dépenses d'énergie. De plus, un système de réutilisation des eaux de pluies collectées sur le toit permet de diminuer les besoins en eau de l'établissement. Enfin, les élèves pourront profiter de classes bénéficiant d'une excellente isolation thermique et acoustique.

Avec l'implantation d'une éolienne en limite de parcelle, produisant l'énergie nécessaire à l'approvisionnement des bâtiments, le lycée pourrait devenir autosuffisant en terme de consommation électrique!

Site Internet du lycée: http://www.edc.ac-creteil.fr/index.php



Lycée définitif Émilie du Châtelet

Enseignement

9

Interview

M^{me} Ficara Brossard, proviseur du Lycée Émilie du Châtelet

Comment s'est déroulée cette première rentrée au sein de ces nouveaux locaux?

La rentrée s'est bien déroulée, notre déménagement s'étant passé normalement, sans aucun problème majeur. Comme tout nouvel équipement, nous connaissons de petits désagréments comme des petits problèmes d'étanchéité sur les toitures, des lumières qui ne fonctionnent pas. Tous ces désagréments seront résolus normalement très prochainement. Nous attendons également l'équipement complémentaire (photocopieur, mobilier par exemple) que doit nous fournir la Région même si nous avions le nécessaire pour débuter cette rentrée comme les tables, les chaises etc. Il nous manque également du personnel pour la cantine ce qui entraîne quelques complications, dans le système de la demi-pension. Cependant les élèves sont contents de la qualité des repas qui sont maintenant préparés sur place au lieu d'être livrés.

Combien d'élèves accueillez-vous?

Nous accueillons actuellement près de 600 élèves dans les 14000 m2 (dont 10000 m2 d'équipement pédagogique) du lycée À terme, 1300 élèves fréquenteront cet établissement, après son extension

prévue dans 4-5 ans. Cette extension prévoit la construction d'un internat de 70 places destinées à des élèves de section hôtelière qui sont en alternance ou qui suivent des formations un peu rares. Des salles de cours, surtout des salles de science seront également prévues lors de cette extension.

De combien de personnes se compose l'équipe pédagogique du lycée Émilie du Châtelet? L'équipe pédagogique se compose de 47 professeurs, d'un conseiller principal d'éducation et de 6 surveillants. Le pôle administratif compte 9 personnes entre la direction et le secrétariat. La Région met également à 15 personnes à notre disposition.

Nous sommes situés dans un secteur "dit favorisé", donc nous avons un rapport nombre d'élèves/nombres d'adultes qui est plus faible que dans d'autres régions.

Le lycée a été présenté au début comme un lycée hôtelier...

Effectivement, au départ, le projet de la région île de France était d'ouvrir un lycée hôtelier. L'écoute attentive des élus du secteur et les études sur les besoins de la population du secteur ont montré que c'était vraiment un lycée général dont avait besoin en priorité le Val d'Europe. La région et le rectorat ont donc accepté de revoir leur copie pour concevoir un lycée général, avec cependant une section hôtelière. Notre lycée est donc axé majoritairement sur l'enseignement général et dispose d'un pôle hôtelier qui représente un quart des élèves.

Nous travaillons énormément sur le développement des langues car je sens que le secteur a besoin d'un lycée général avec un fort potentiel linguistique. Nous proposons déjà 4 langues vivantes actuellement sur le lycée (anglais, allemand, espagnol et Italien). Nous continuons à développer l'italien en partenariat avec les collèges de Chessy et Bailly Romainvilliers pour que l'Italien y soit proposé en langue vivante 2 avant de faire de même au lycée. Nous envisageons d'organiser un bac franco-italien pour permettre a des élèves d'avoir un double baccalauréat, comme cela se fait déjà en allemand. Nous aimerions également avoir une section internationale, en anglais par exemple, pour répondre aux besoins du secteur.

Mme Ficara Brossard, proviseur du Lycée Émilie du Châtelet



Dossier

Enseignement

Que ce soit dans les filières générales ou hôtelière, nous essayons de développer des filières d'excellence. Pour le moment nous sommes très satisfaits des résultats puisque nous sommes à près de 90% de réussite au bac.

L'année prochaine, normalement, nous devrions obtenir l'ouverture d'une section BTS Responsable d'Hébergement à Référentiel Commun Européen. Cette formation, qui n'existe pas dans l'académie de Créteil, répond vraiment à la demande des entreprises du secteur à savoir un haut niveau de management en gestion hôtelière. Il manque également un fort potentiel en langues chez les jeunes qui se présentent actuellement sur le marché du travail dans notre région.

Quels seront les moments forts et les projets envisagés pour cette année scolaire 2010-2011?

Nous avons procédé à une cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat le samedi 25 septembre. J'étais particulièrement contente de voir le nombre d'élèves présents cette année. Ils étaient beaucoup plus nombreux que l'année précédente; 3 élèves seulement étaient absents. Les élèves étaient venus en famille. Nous avons senti que cela leur faisait réellement plaisir d'assister à cette cérémonie, que c'était important pour eux! Ça leur a également permis de découvrir le nouveau lycée.

En janvier, nous avons prévu d'organiser, le retour des anciens élèves du lycée pour qu'ils viennent parler de leur expérience dans l'enseignement supérieur.

En avril nous aurons les portes ouvertes de l'établissement à destination des futures élèves de seconde et du BTS que nous souhaitons accueillir.

Remise des diplôme dans l'amphithéâtre du nouveau lycée, en présence du Maire de Serris.



À partir de cette année, nous allons essayer de faire comme beaucoup d'autres établissements, à savoir ouvrir le lycée pendant les vacances pour préparer nos élèves au bac, faire des stages de langue...

Nous avons également plusieurs voyages de prévus. Des élèves sont partis mercredi 29 septembre en Italie pour 10 jours, à la suite d'un échange commencé avec une ville de la région des Pouilles dont nous avons reçu les élèves au mois de mars l'année dernière.

Les terminales scientifiques partiront 4 jours à Briançon pour un voyage axé sur la géologie en relation directe avec le programme de Science et Vie de la Terre.

2 voyages à destination de l'Angleterre sont aussi envisagés. Ils concerneront les élèves de première et de seconde des sections européenne. Nous avons aussi des projets de voyage à Madrid et à Berlin.

Je pousse énormément mes enseignants à organiser des voyages car je pense que c'est le meilleur moyen pour un élève d'apprendre une langue; c'est vraiment quand il est en immersion qu'il peut se rendre compte de la pratique de la langue. Cela les motive encore plus dans leur apprentissage.

Nous participons également au programme Comenius, nous travaillons en partenariat avec un lycée Italien, un lycée tchèque, en attendant la validation d'un lycée espagnol. Nous travaillons sur le cinéma européen avec comme axe "l'identité de l'Europe à travers le cinéma européen".

Dans le cadre d'un atelier cinéma, Les élèves volontaires vont étudier des films européens, la façon dont ils sont tournés, les idées et symbolique véhiculées. La 2^e et dernière année de ce projet, les élèves doivent réaliser un court-métrage sur le thème de l'identité européenne, à la manière d'un ou plusieurs réalisateurs européens pris pour exemples. À terme, nous aimerions organiser un mini-festival du court-métrage au sein de notre lycée.

Nous voulons faire la même chose avec la filière hôtelière, monter des projets dans le cadre du programme "Leonardo". Nous devrions ainsi réaliser un échange avec un lycée hôtelier italien.

Ces programmes nous permettent d'obtenir des financements européens. Cela nous d'envoyer d'avantage d'élèves à un moindre coût. Par exemple, pendant les 2 ans du projet Comenius, 4 déplacements à l'étranger auront lieu grâce à la subvention de 25,000 euros et concerneront plus de 25 jeunes.

Tous ces voyages, ces échanges créent des liens entre jeunes mais également une émulation avec d'autres établissements. Des collègues étrangers sont ainsi venus travailler dans notre établissement pendant 1 semaine à 10 jours. Nous avons par exemple accueilli une professeure italienne qui est venue donner des cours d'histoire de l'art à nos élèves. Je suis également partie en Italie travailler avec mon homologue transalpin sur la direction d'établissements en Europe.

En plus de la mobilité des enseignants dans laquelle nous sommes déjà engagés, nous réfléchissons à la mise en place de la mobilité individuelle des élèves. Cette action soutenue par l'Europe consiste à envoyer des élèves partir quelques semaines dans un lycée étranger.

Avant d'être proviseur, j'étais déjà dans cette dynamique. En tant qu'enseignante, j'emmenais chaque année mes élèves en voyage, et j'ai monté de nombreux projets européens. Devant le bonheur ressenti par mes élèves, j'ai décidé de continuer dans cette voie et j'accompagne mes enseignants dans cette direction.

Où en est le projet d'éolienne prévue dans le lycée?

L'éolienne devrait être installée d'ici 6 mois à 1 an. Nous avons le permis de construire, mais nous attendons la levée des réserves. Il faut ensuite qu'une éolienne soit disponible puisque le projet consiste en l'installation d'une éolienne d'occasion, qui aura été réhabilitée. Je tiens personnellement à cette éolienne qui est un symbole écologique et qui devrait permettre au lycée d'être quasiment auto suffisant en électricité: nous avons obtenu d'EDF que l'électricité produite ne soit pas revendue mais que nous la consommions entièrement.

Quand ouvrira le restaurant d'application?

Le restaurant d'application ouvrira après les vacances de la Toussaint, les mardis et jeudis midi. Les 48 élèves répartis en 2 classes mettront leur enseignement en application pendant ces jours d'ouverture. Les élèves seront repartis en 4 brigades de 12 élèves et alterneront entre la cuisine et le service en salle. Le restaurant ne sera accessible que sur réservation car nous n'avons

pas le droit de faire de la concurrence déloyale aux restaurants du secteur. C'est également pour cette raison que les prix mis en place ont été étudiés par rapport aux prix du secteur. Les restaurateurs du secteur apprécient la présence de notre lycée hôtelier car cela leur permet de recruter des stagiaires. L'enseignement reçu par les élèves provient de professeurs certifiés en cuisine et qui possèdent en général une expérience du privé; ils ont été eux-mêmes cuisiniers ou ont tenu un restaurant avant de s'orienter vers l'enseignement. Cela donne à l'enseignement une dimension plus concrète, plus ancrée dans la réalité de l'entreprise et répond aux besoins des élèves de ces filières.

Pourquoi avoir choisi Michel Roth comme parrain du restaurant d'application?

Michel Roth a été choisi parce que nous voulions donner le nom d'un cuisinier contemporain à notre restaurant. Michel Roth, qui a obtenu le Prix Bocuse d'Or et le titre de meilleur ouvrier de France, est le Chef du restaurant 2 étoiles du Ritz Paris. C'est un cuisinier qui s'implique fortement dans la formation des jeunes. Il a accepté d'être le parrain de notre restaurant et viendra donc travailler avec les élèves. Le

choix de son nom était donc un symbole intéressant pour notre restaurant d'application.

Quelles sont les valeurs du lycée que vous souhaitez transmettre?

Pour moi l'école a pour vocation à véhiculer les valeurs de la République, à former le citoyen de demain. Une de nos missions majeures est de permettre aux jeunes qui sortent de chez nous de devenir des adultes responsables. L'organisation de tous les voyages entre dans cette démarche car ils permettent aux élèves de se rendre compte de ce qui existe chez nos voisins, de relativiser par rapport à ce que l'on connaît chez nous.



Album de Serris

Animation

12



Gilbert
BRULFERT
Conseiller Municipal
Délégué à l'Animation
et au Jumelage

Le bal républicain du 13 juillet,

un rassemblement aux couleurs bleu, blanc, rouge

Cette année encore, de nombreux Serrissiens ont répondu à l'invitation de la municipalité afin de célébrer ensemble et de manière festive notre fête nationale. Bonne humeur, partage et convivialité ont une fois de plus rythmé cet événement. Retour en images sur les meilleurs moments:













Association
Musique Passion



13

Le rythme des enfants, comme tempo de l'été.

Et voilà, la cloche a sonné, le soleil est parti, le travail a repris... En un mot, les vacances sont bel et bien terminées! Les centres de loisirs de la commune ont donc refermé leurs portes. Retour sur le fonctionnement et les objectifs d'une telle structure.

En accueillant cet été de 60 à 120 bambins, dont de nombreux issus de familles fraîchement arrivées sur le sol serrissien et scolarisés uniquement en septembre prochain, le Centre de loisirs de Serris a cette année encore rencontré un réel succès. Succès en partie dû au dynamisme et à la compétence des animateurs (dont le nombre a varié de 7 à 14 suivant les inscriptions) qui se sont relayés tout l'été. Toutefois cet été ce sont les enfants, et plus particulièrement leurs envies, qui ont cadencé la vie du centre afin de leur permettre de progresser à leur rythme, sans les brusquer... Comme le souhaiterait tout vacancier en quelque sorte!

En plus des traditionnelles activités ludiques et sportives, dont de nombreuses sorties à la piscine où les plus téméraires ont pu obtenir leur brevet de natation de 25 mètres, les enfants ont pu, grâce au Centre, découvrir de nouveaux horizons. Accueillis au cœur du camping de Pommeuse, ils ont pu s'adonner aux joies du camping. Ce séjour d'une durée d'une à trois nuitées en fonction des différentes tranches d'âge, a été lui aussi bâti en prenant en compte les désirs des enfants. Ainsi ils se sont vus associer à la confection des menus et au choix des différentes sorties: cueillette, visite de la ville voisine de Coulommiers, sorties piscine...



Comme le rappelle le directeur du Centre de loisirs 1,2,3 Soleil au cours du mois d'août: "Un centre de loisirs se doit d'être considéré comme un lieu de pédagogie et non comme une simple solution de garde d'enfants.". De ce fait, chaque activité élaborée par l'équipe d'animation représente pour l'enfant une réelle source d'apprentissage, afin de lui permettre de s'épanouir et de se réaliser dans des domaines d'ordre sensoriel, culturel, sportif ou social. L'adaptation aux règles de la vie commune du Centre, étape nécessaire à la vie en collectivité, est elle aussi riche en enseignement, l'enfant découvrant les différences qui font l'unicité de chacun et les bases de l'organisation d'un groupe.

Rendez-vous est pris pour les futures vacances avec la volonté d'articuler le fonctionnement du Centre autour de projets émanant des enfants et ayant fait l'objet d'une préparation préalable.

Si vous aussi vous avez le goût du contact humain, du dynamisme de l'imagination à faire partager, le monde de l'animation est peut-être fait pour vous... Un monde sans cesse à la recherche de sang neuf et d'idées nouvelles.



Album de Serris

Animation

14

La foire aux greniers et le Forum des Associations

Retour en images sur deux des plus incontournables événements serrissiens :

La Foire aux Greniers : un moyen convivial pour réaliser des affaires

Qu'ils soient simples badauds venus pour flâner, collectionneurs à la recherche de la pièce manquante ou exposants désireux de faire des affaires en vidant caves et greniers, ils étaient nombreux le 12 septembre dernier à s'être donné rendez-vous Route de Meaux.



Gilbert BRULFERT Conseiller Municipal Délégué à l'Animation et au Jumelage









Club de la Bonne Humeur



Le forum des Associations : vitrine du dynamisme serrissien.

Accueillis pour la deuxième fois au cœur de la Ferme des Communes les dirigeants et bénévoles des associations sportives, culturelles et sociales de la commune ont pu présenter leurs activités aux Serrissiens... Le début d'une nouvelle saison associative!



15



Les associations Khone-Taekwendo Val d'Europe et Serris Danse Val d'Europe ont réalisé des démonstrations de leurs activités.



Concert de "Folkom" sous la halle de la Ferme des Communes, proposé par File 7.



Travaux d'été

Les travaux de voirie de l'été 2010 se sont déroulés sur la rue de Morte Paye et l'avenue de Saria. Ils ont consisté à changer le revêtement routier de la rue de la Morte Paye et à requalifier le carrefour de cette rue avec l'avenue de Saria.

Ainsi, l'avenue de Saria a été rétrécie, un plateau surélevé a pris place pour faire ralentir la circulation et favoriser la priorité à droite pour les automobilistes de la rue de la Morte Paye. Le trottoir s'est agrandi face aux commerces, créant ainsi une placette avec un banc et où un arbre sera prochainement planté. Des barrières dissuadent les automobilistes de se garer sur les trottoirs et des supports à vélos sont à votre disposition.



Album de Serris

Enfance - Jeunesse

16

Les séjours d'été de la ville de Serris

Des splendeurs des Gorges de l'Ardèche à la chaleur des plages de Valras en passant par la découverte du Canal du Nivernais, les jeunes Serrissiens ont pu profiter de cadres exceptionnels pour des vacances qu'ils ne sont sans doute pas prêts d'oublier!

Le canal du Nivernais comme terrain de jeu

Le canal du Nivernais, reliant le bassin de la Loire à celui de la Seine, s'est transformé, fin août, en véritable base de jeu pour une vingtaine de jeunes Serrissiens. En plus de la découverte de ce cours d'eau et du fonctionnement des écluses, les enfants ont pu se livrer à une multitude d'activités nautiques: pilotage de péniches, canoë, baignade, pêche... Et de plein air: VTT, observation des étoiles etc...





Planète Sport: sensations fortes en Ardèche!

Avec ses paysages naturels sauvages et spectaculaires, l'Ardèche a offert un séjour inoubliable à une quinzaine de jeunes Serrissiens âgés de 11 à 14 ans ainsi qu'à leurs trois accompagnateurs. Descente en eaux vives au cœur de canyons formés par les Gorges de l'Ardèche, VTT, courses d'orientation, spéléologie, randonnée verticale, rafting et canyoning à travers de multiples paysages ont rythmé ce séjour au fil du département et de la rivière portant le même nom.







Chevalier Adjoint au Maire Délégué au Sport et à la Jeunesse

À la Maison des jeunes on prend ses vacances en mains!

Rencontre avec Jean-Christophe, Jules et Yann, trois jeunes Serrissiens qui, par leur travail auprès des services techniques municipaux, ont pu s'offrir une semaine de vacances à Valras-Plage. Retour sur une expérience des plus enrichissantes...

Le Serrissien: De quelle manière avez-vous entendu parler de ce projet?

Jean-Christophe, Jules et Yann: Nous sommes 6 amis fréquentant la Maison des jeunes et organisateurs de ce projet.

Le Serrissien: Avant toute chose, pouvez-vous nous présenter ce projet en quelques mots?

Jean-Christophe, Jules et Yann: En janvier, nous avons eu l'idée de partir en vacances entre amis et l'animatrice nous a accompagnés dans notre projet. L'organisation a été partagée entre nous, certains s'occupaient de l'hébergement, d'autres de l'élaboration des menus, d'autres des activités, du budget ou encore du transport.

Le Serrissien: En quoi consistait votre mission au service de la commune?

Jean-Christophe et Jules: Nous avons travaillé au sein du secteur Bâtiment du Centre Technique Municipal. Nous avons réparé les portes, les jeux d'extérieur des crèches et nous avons également installé le store de la Maison des Jeunes.

Yann: J'ai travaillé en collaboration avec le service d'entretien des espaces verts, où j'avais pour mission de désherber.



Le Serrissien: Combien de temps cette mission a-t-elle duré?

Jean-Christophe, Jules, Yann: 42 heures réparties sur 1 semaine et demie.

Le Serrissien: Y avait-il du personnel municipal pour vous suivre? Jean-Christophe, Jules, Yann: Nous étions continuellement accompagnés par un agent du Centre Technique Municipal.

Le Serrissien: Quel pourcentage du prix global du séjour cela vous a-t-il rapporté?

Jean-Christophe, Jules, Yann: 100 % étant donné que le tarif initial a été déduit du quotient familial.

Le Serrissien: Comment s'est déroulé votre séjour?

Jean-Christophe: Nous étions dans un camping très animé de Valras-Plage où nous avons rencontré un autre groupe de jeunes.

Là-bas, nous avons participé à plusieurs activités proposées par le camping (soirée dansante, tournoi de foot...). De plus, nous avions des activités sportives extérieures au camping comme du catamaran, du quad, de l'équitation et de l'accrobranche.

Le Serrissien: Quels souvenirs gardez-vous de cette expérience?

Jean-Christophe: Je garde de très bons souvenirs de cette expérience, surtout parce que c'était la première fois que je partais dans un camping avec mes amis.

Jules: D'avoir fait connaissance avec des employés communaux et de parler de l'intérêt de leur travail.

Yann: Ces vacances ont été pour moi les meilleures car je n'ai pas souvent eu l'occasion de partir en vacances. De plus, en travaillant cela m'a permis de ne rien payer et d'arranger financièrement ma famille.

Le Serrissien: Pensez-vous que cette expérience a été une chose utile pour vous? Si oui, à quel niveau?

Jean-Christophe: Pour moi, cette expérience aura été très enrichissante au niveau des relations humaines (aussi bien avec mes copains qu'avec les gens en général). J'ai également ressenti une certaine fierté que le projet aboutisse et que mon travail me permette de financer mon séjour.

Jules: Oui, au niveau financier et cela m'a permis de me valoriser.

Yann: Oui, cette expérience m'a permis de découvrir la véritable identité de mes amis. Elle m'a également permis de découvrir le Sud de la France et de partager.

Le Serrissien: Pour finir, recommanderiez-vous aux jeunes Serrissiens de se lancer dans un tel projet?

Jean-Christophe: Franchement les jeunes Serrissiens allez-y! Surtout qu'on vous accompagne dans les structures jeunesse.

Jules: Oui, c'est une très bonne expérience surtout avec tous mes copains ce qui a été vraiment super et cela m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes.

Yann: Oui, cela apprend à connaître ses amis, à découvrir un endroit et à faire des économies.



Album de Serris

Au gymnase Éric Tabarly, place au jeu!

Au-delà du loisir et de la source de plaisir qu'il procure, le jeu demeure pour tous, petits ou grands, un réel outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation. Une fois encore structures gonflables et jeux en bois ont permis aux Serrissiens de passer un moment des plus agréables en famille, entre copains, voisins ou amis.











Délégué à l'Animation et au Jumelage



Pour marquer son partenariat avec le festival Muzik'elles de Meaux, la FNAC Val d'Europe et la radio 77FM organisaient un plateau musical réunissant "Diving with Andy" et "Nolwenn Leroy".

La gagnante de la Star Academy 2002 et interprète de titres à succès, comme "Cassé" ou "Nolwenn Ohwo!", a interprété quelques-unes des chansons de son dernier album pour la plus grande joie du public venu en nombre.



Association

19

La Boîte à Crayons le partenaire de votre réussite

Qu'il rentre en CP ou s'apprête à passer son examen du brevet des collèges ou du baccalauréat, votre enfant peut ressentir le besoin de bénéficier d'heures de cours supplémentaires. Vous souhaitez découvrir d'autres horizons et maîtriser les fondements de la langue anglaise et de la calligraphie chinoise? Dans ces deux cas, la Boîte à Crayons est là pour vous venir en aide.

Anglais - Cours du soir

Tarif annuel: 195 euros Adhésion: 35 euros

26 heures de cours collectifs, 1 soir par semaine

Horaires : de 20 h 30 à 21 h 30

- Le vendredi pour les débutants,
- Le jeudi pour les pré Intermédiaires
- Le mercredi pour les intermédiaires

8 à 10 élèves par session

Salle de formation des Tournesols.

Places limitées

Inscription: 0160431120

1er cours offert

Cours particuliers à domicile – du CP à la Terminale

- Cours particuliers
- Aide aux devoirs
- Soutien scolaire

Un enseignement personnalisé: des enseignants pédagogues pour aider l'élève de s'épanouir dans sa scolarité, de consolider ses connaissances, de combler ses lacunes, d'apporter une méthodologie adaptée afin que votre enfant ait les moyens d'atteindre ses objectifs.

50 % de réduction sur les cours, règlement en CESU.

MINISCHOOL: INITIATION À L'ANGLAIS — À PARTIR DE 3 ANS

Tarif annuel: 180 euros Adhésion: 35 euros

Les 26 heures de cours collectifs, un samedi par

semaine
Horaires:

- De 3 ans à 6 ans: 10 h 30 à 11 h 15 - De 7 ans à 11 ans: 11 h 15 à 12 h 00

6 à 8 élèves par session

Salle de formation des Tournesols.

Places limitées

Inscription: 01 60 43 11 20

1er cours offert



La Boîte à Cravons

Président: Jean-François HENNEBOIS Tel: 01 60 43 11 20

Site Web: http://laboiteacrayons.com Courriel: laboiteacrayons@numericable.fr

Coup d'œil

Développement Durable

20

La saison écologique reprend de la graine!

Cette année encore, Serris, en partenariat avec M. Franck Rolland du Collectif Écologie Durable, s'engage en faveur de l'écologie en proposant à l'ensemble de la population une série de rendez-vous ayant pour objectif d'informer et de sensibiliser la population à la question du développement durable et aux enjeux liés à l'écologie.



Martine OFFROY
Adjointe au Maire
Déléguée à
L'Environnement
et au développement
durable

À compter du mois d'octobre, la municipalité proposera chaque mois un rendez-vous centré autour d'une thématique liée à l'écologie, en lien avec une opération nationale, régionale ou internationale. À destination des adultes, ces soirées prendront la forme d'actions diverses: information, débat, projection de film, balade, atelier...

En plus de ces rendez-vous articulés autour d'enjeux majeurs (économie d'énergie, lutte contre le réchauffement climatique, gestion efficace de l'eau, économie sociale et solidaire...), une nouvelle édition de la Semaine Nationale du Développement Durable sera organisée sur la commune en avril prochain.



Ne ratez pas les premiers rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Serris :

DATE	OPÉRATIONS	THÈMES	INTERVENANTS
22/10/2010	Automne bio	Les enjeux du développement de l'agriculture et de l'alimentation bio.	Chambre d'Agriculture 77, Groupement des Agriculteurs Bio, AMAP
19/11/2010	Mois de l'économie sociale et solidaire	Entreprendre autrement: Le défi d'une écologie sociale, solidaire, écologique.	Association L'Atelier
17/12/2010	Sommet de Cancun	Réchauffement climatique et Sommet de Cancun.	Association du Réseau d'Action Climat

Coup d'œil

Aménagement

21

Place d'Ariane réaménagement

Souvent engorgée par le stationnement sauvage de véhicules notamment en attente de passagers empruntant le RER, la Place d'Ariane a été mise en sens unique dans le sens Chessy-Serris et a gagné un dispositif de dépose minute.

La circulation s'effectuera maintenant sur une seule voie, la seconde étant dévolue à une zone de dépose minute destinée à répondre aux problèmes de stationnements sauvages malheureusement très fréquents sur cette artère de la commune. Prévue Place d'Ariane et Cours du Danube (au niveau de la médiathèque), il s'agit d'une zone où un véhicule s'arrête pour déposer ou embarquer un passager, de ce fait, le stationnement y est interdit, mais l'arrêt autorisé. Pour que

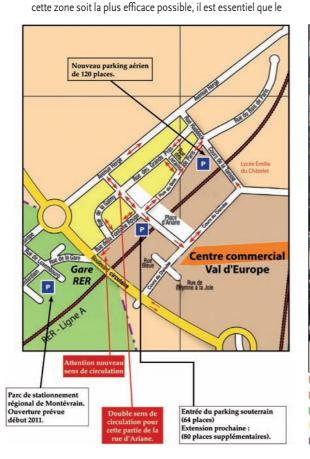
conducteur s'arrête uniquement le temps nécessaire pour embarquer ou déposer son passager et, idéalement, il doit rester au volant de son véhicule. Pour les arrêts plus longs, un dispositif de stationnement de 36 places (dont 5 réservées aux personnes à mobilité réduite) a également été mis en place.

Destiné a trouver des solutions à la saturation de cette rue, ce dispositif, mis en place à titre provisoire, sera réévalué en fonction des résultats constatés.



Philippe RICHARD Adjoint au Maire Délégué aux Travaux







Association

À l'A.T.T.S, une équipe remaniée pour de nouveaux exploits

Championne de France en titre, l'A. T.T.S repart pour une nouvelle saison de Pro B que l'on espère aussi faste que celle de l'an dernier! Après une période estivale marquée par deux arrivées et deux départs, présentation de la nouvelle équipe fanion.

Pour cette saison, l'A.T.T.S a dû se séparer de deux de ses cadres: Laurie Phai Pang a rejoint le sud-ouest de la France pour des raisons professionnelles... mais on la retrouvera prochainement à Serris sous les couleurs du club de Mirande. Silvia Erdelji s'éloigne également de l'équipe afin de pouvoir se consacrer à sa future maternité mais reste en contact avec l'équipe.

Pour combler le départ de ces joueuses de haut niveau l'A.T.T.S a fait appel à deux jeunes joueuses au talent plus que prometteur. En attirant Monika Molnar, joueuse d'origine serbe âgée de 19 ans, le club s'attache les services d'une bonne joueuse euopéenne, classée 238e mondial. Laura Pfefer, élève au pôle espoir d'Île de France et âgée de seulement 13 ans et demi, championne de France cadette 2010, minime 2009, et déjà 113e joueuse française vient elle aussi renforcer l'équipe autour du trio expérimenté composé d'Anne Boileau Demaret, Nathalie Cahoreau et Yuliya Faso Markova qui sera de retour en équipe en janvier après sa maternité.

Souhaitons que cette équipe, subtile alliance d'expérience et de jeunesse puisse à nouveau offrir de grands moments de sport aux spectateurs du gymnase Éric Tabarly. En espérant que vous serez nombreux à les soutenir lors de leurs matchs à domicile!



Le 19/10/2010: ATT Serris - Marly le Roi / Elancourt

Le 16/11/2010: ATT Serris - Miramas

Le 14/12/2010: ATT Serris - Mirande / Cugnaux Villeneuve

Le 21/12/2010: ATT Serris - Mulhouse Le 01/02/2011 : ATT Serris - Beauchamp Le 08/03/2011 : ATT Serris - Echirolles Eybens

Le 12/04/2011 : ATT Serris - Bordeaux

Les matchs commencent à 20 h 00 au gymnase Éric Tabarly.

Retrouvez toute l'actualité de l'ATTS sur le site: www.attserris.fr



Luc CHEVALIER

Maire Adjoint

Délégué au Sport

et à la Jeunesse

Anne Boileau Demaret



Monika Molnar



Nathalie Cahoreau



Yuliya Faso Markova



Laura Pfefer

Une nouvelle pelouse pour le stade de l'Hermiére

Chantier d'envergure, la réfection complète de la pelouse synthétique du stade de l'Hermière a été réalisée au cours du mois d'août.

Composé de matière synthétique imitant la pelouse naturelle, ce procédé moderne offre aux joueurs des conditions de jeu très confortables.

Les atouts de ce type de surface ne s'arrêtent toutefois pas là ; en effet, le coût d'entretien de ce type d'aire de jeu se révèle être beaucoup moins élevé que celui d'un terrain traditionnel (pas d'arrosage massif, pas d'utilisation de produits phytosanitaires, pas de tontes multiples tout au long de l'année).

De plus, ce terrain permet une utilisation constante, quelle que soit la météo.

Souhaitons désormais que cette nouvelle pelouse porte chance à nos équipes!



23

Serris dans le top 3 des villes les plus sportives du département

Dans son édition du 8 septembre dernier, le quotidien "La Marne" a diffusé le classement sportif des villes du département possédant des clubs à l'échelon national. Selon un barème présenté plus bas, notre commune se classe 3° position (avec un total de 113 points) juste derrière les villes de Meaux (363) et Pontault Combault (187) à la population nettement supérieure.

Niveau:

D1: 10 pts / D2: 7 pts / D3: 5pts / D4: 3 pts / Bonus pour un titre européen: 20 pts / Champion de France: 15 pts / Coupe de France: 10 pts.

Coefficient: (suivant le niveau, le nombre d'équipes en France...)

5: football / 4: handball, bakestball, rugby, volley, gymnastique / 3: tennis de table, athlétisme /

2: tennis, handi basket, golf, judo / 1: badminton, hockey, foot US, escrime, base ball.

ERRATUM:

Plusieurs erreurs se sont glissées dans la partie sport du Serrissien n° 65 - p. 26: "Associations sportives: retour sur la saison". Voici les rectifications:

ATTS (Tennis de table):

La Pro B féminine est championne de France Les jeunes garçons moins de 11 ans terminent 2º des interclubs du 77 Les D1 garçons (adultes) terminent 1ers ex aequo

Budokaï (judo):

Weber Camille, sélectionnée au championnat départemental en minimes.

Nous prions les personnes concernées de bien vouloir nous en excuser.



Démocratie

Conseil Municipal

24

Serris: délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

Relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 5 juillet 2010.

■ Présentation du rapport de la chambre des comptes.

Dans le cadre du contrôle régulier effectué par la Chambre Régionale des Comptes sur les dépenses des collectivités territoriales, celle-ci est venue au cours de l'année 2009 vérifier la gestion de la ville de Serris.

Cette vérification a porté sur les exercices budgétaires de 2002 à 2007 et sur quelques points concernant l'exercice 2008.

À la suite de ce travail un premier rapport provisoire a été transmis à Monsieur Le Maire afin qu'il puisse apporter ses remarques sur ce document.

Le rapport initial, complété des remarques de la ville, constitue le rapport définitif. Celui-ci doit, conformément à l'article L. 243-5 du Code des Juridictions Financières, être transmis à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat sans prise de délibération.

■ Adoption de l'avenant n° 1 au marché n° 2008-12 Lot 1, relatif aux services de nettoiement des bâtiments communaux

Par le marché n° 2008-12, la Commune a confié à la Société LCH NETTOYAGE les services de nettoiement des bâtiments communaux.

D'une part, Le marché actuel ne tient pas compte de la surface de l'aile droite du deuxième de l'Hôtel de ville, nouvellement aménagée.

Il est donc proposé de conclure un avenant pour intégrer les prestations correspondantes au marché, et par conséquent d'augmenter le montant du marché.

L'augmentation du montant sera de:

5340,00 € HT (6386,64 € TTC) par an, ce qui représente une majoration de 2.19 %. Le nouveau montant du marché sera alors de : 248790,00 € HT (297552,84 € TTC)

D'autre part, l'indice utilisé pour la formule de révision des prix du marché ICHTTS2 n'existe plus (dernière valeur : décembre 2008).

Il convient donc de modifier l'article 6.2 du CCAP (Variation

des prix) et de remplacer cet indice par l'indice le plus proche, à savoir: l'indice ICHT-N, qui correspond aux prestations qui font l'objet du marché.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2010.

Pour information: ICHT-N: Indice Coût Horaire du Travail, tous salariés, dans les activités de service administratifs et de soutien (Base 100: décembre 2008).

Adopté à la majorité des membres présents et représentés. Vote: 22 Pour, 06 Contre.

■ Adoption de l'avenant n° 1 au marché n° 2008-12 Lot 2, relatif aux services de nettoiement des bâtiments communaux

Par le marché n° 2008-12, la Commune a confié à la Société GOM PROPRETÉ les services de nettoiement des vitres des bâtiments communaux.

D'une part, le marché actuel ne tient pas compte de la surface vitrée de la crèche Terre d'Éveil.

Il est donc proposé de conclure un avenant pour intégrer les prestations correspondantes au marché, et par conséquent d'augmenter le montant du marché.

L'augmentation du montant sera de :

413,00 € HT (493,95 € TTC) par an, ce qui représente une majoration de 3.82 %. Le nouveau montant du marché sera alors de : 11 225,32 € HT (13 425,48 € TTC).

D'autre part, l'indice utilisé pour la formule de révision des prix du marché ICHTTS2 n'existe plus (dernière valeur : décembre 2008).

Il convient donc de modifier l'article 6.2 du CCAP (Variation des prix) et de remplacer cet indice par l'indice le plus proche, à savoir: l'indice ICHT-N, qui correspond aux prestations qui font l'objet du marché.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2010.

Pour information: ICHT-N: Indice Coût Horaire du Travail, tous salariés, dans les activités de service administratifs et de soutien (Base 100: décembre 2008).

Adopté à la majorité des membres présents et représentés. Vote: 21 Pour, 06 Contre.

■ Suppressions de postes.

Suite aux différentes créations de postes intervenues depuis novembre 2009, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant un certain nombre de postes qui ne sont plus occupés du fait:

- du changement de grade du titulaire occupant précédemment le poste du fait d'un avancement de grade ou d'une promotion interne
- · du changement de quotité de travail du titulaire
- du changement de grade intervenu lors du recrutement suite au départ du titulaire précédent

Ainsi les suppressions de postes suivantes ont été proposées au Conseil Municipal du 7 juin 2010, sur lesquelles le Comité Technique Paritaire du 12 mai 2010 a émis un avis favorable.

La note de présentation du Conseil Municipal était bonne mais dans le cadre de la rédaction de la délibération, des erreurs se sont glissées. Ces erreurs nous obligent à prendre une nouvelle délibération correspondant à la réalité des sujets évoqués en séance et aux suppressions de postes soumises au vote le 7 juin 2010.

Par conséquent, la délibération ci-jointe annule et remplace la délibération n° 2010-45 du 7 juin 2010.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Création d'une distinction honorifique: Médaille de la Ville.

L'attribution de la médaille de la ville exprime la reconnaissance de la commune aux personnes serrissiennes ou non serrissiennes qui contribuent d'une manière particulièrement valorisante à son dynamisme et à son rayonnement ou qui ont eu des actes de bravoures.

Elle peut également être remise à des hôtes de marque, que la ville de Serris s'honore de recevoir.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la création d'une médaille de la ville pour la commune de SERRIS.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Attribution d'une subvention exceptionnelle suite aux inondations dans le département du Var.

Les 15 et 16 juin 2010 le département du Var a été touché par des intempéries qui ont dévasté un grand nombre de communes de ce département.

Le Maire de Cotignac, président de l'Association des maires du Var, s'adresse à tous les maires de France pour faire appel à leur solidarité.

Ainsi, devant l'ampleur des besoins et pour aider les victimes de ces intempéries, il est proposé au Conseil Municipal de s'associer au mouvement de solidarité, en attribuant une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 euros à l'association Solidarité VAR – Association des Maires du Var – CCP MARSEILLE.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés



Les prochains Conseils Municipaux auront lieu à l'Hôtel de Ville:

- le lundi 22 novembre, 20 h 30.
- le lundi 13 décembre, 20 h 30.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Tribunes

26

Tribune de la majorité

Une nouvelle ère

Le temps d'un lycée temporaire dans des préfabriqués est maintenant révolu. Livré en 2010, le lycée Émilie du Châtelet offre de nouvelles conditions de travail aux lycéens des communes du Val d'Europe qui ont fait leur entrée scolaire dans des locaux neufs en septembre dernier.

L'installation de ce bâtiment à l'angle du cours du Danube et du cours de la Tamise (nouvelle voie qui vient de s'ouvrir à la circulation) s'inscrit parfaitement dans notre vision d'un développement de notre territoire conjuguant à la fois espace stratégique et lieu de vie. Ainsi, ce secteur, situé entre la place d'Ariane et l'Hôtel de ville, se transforme progressivement en un quartier aux multiples fonctionnalités. Cette évolution se poursuivra avec l'arrivée prochaine de nouveaux équipements publics qui renforceront l'attractivité de cet espace.

L'ouverture du lycée contribue déjà indéniablement à redynamiser la zone située entre la ligne de chemin de fer et l'arrière du centre commercial. Il s'agit maintenant d'un véritable lieu de vie et d'échanges.

Nous pouvons constater avec joie que l'ouverture du lycée a eu un impact très positif sur le quartier.

Les élus de la Majorité

Tribune de l'opposition

UN REGARD SÉVÈRE SUR LA GESTION DES FINANCES COMMUNALE!!

Lors de la séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2010, Monsieur le Maire à fait la présentation du rapport de la Cour des Comptes d'Île-de-France sur la gestion de la commune de Serris, document qui à donné lieu à débat.

- La Cour rappelle le Maire à une meilleure gestion, notamment à ne pas emprunter lorsque les fonds de roulement cumulés sont excédentaires. Il se trouve que sur ce même point, les élus de l'opposition avaient alertés en Conseil Municipal et ils ont refusé d'approuver cette erreur de gestion.
- La Cour recommande également une gestion prévisionnelle en matière de ressource humaine (effectif, emploi, qualification) là encore, nous avions critiqué la gestion actuelle du personnel au coup par coup.
- La Cour demande à la commune de respecter scrupuleusement les dispositions du code des marchés publics. Nous rappelons que nous nous sommes abstenus en commission d'appel d'offre, comme en Conseil Municipal en raison du manque ainsi souligne par la Cour des comptes.

Voici entre autre des éléments qui expliquent notre vote contre sur le budget.

À savoir: Chaque Serrissien peut se faire communiquer copie de ce rapport en Mairie conformément à la loi N° 78-753 du 17 juillet 1978.

L'équipe de l'opposition vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée 2010/2011

P. Gueguen, N. Lejuez, A. Ouedraogo, F. Pradayrol, I. Traoré, A. Bourhim, Texte remis pour le n° 66 le 10 septembre 2010.

Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du Conseil Municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.

Elles sont publiées sous leur responsabilité.

Campagne de sensibilisation relative au vol par ruse

Il est fréquemment constaté que les personnes âgées demeurant dans leur domicile sont victimes des procédés bien huilés du vol par ruse.

Cette technique d'effraction consiste à se faire passer pour quelqu'un d'autre ou à utiliser une ruse pour pénétrer dans une habitation. Le ou les malfaiteur(s) en profitent alors pour commettre un vol dans l'habitation ou extorquer à l'habitant une somme

d'argent qui ne correspond pas à la valeur réelle d'un bien ou d'un service

Afin d'éviter au maximum les risques liés à ces pratiques frauduleuses, une règle d'or s'impose: identifiez vos visiteurs! Demandez toujours au visiteur sa carte officielle, la raison de sa visite et appelez la police en cas de doute.

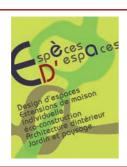
Pour prévenir tout acte de malveillance, gardez à l'esprit les conseils suivants:

- Ne laissez pas paraître que vous habitez seul (e).
 Mentionnez sur la sonnette uniquement votre nom de famille sans préciser votre situation maritale (veuve, veuf...)
- Faites installer une chaîne à votre porte. Une chaîne forme un premier obstacle pour les voleurs. Elle vous permettra de parler d'une manière relativement sûre avec une personne qui se présente.
- Méfiez-vous des colporteurs qui vous montrent leur marchandise sur le pas de la porte. Les malfaiteurs utilisent souvent ce subterfuge pour camoufler leur intention de commettre un vol.

- Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte et vous demandent quelque chose à manger ou à boire. Ne les laissez surtout pas entrer chez vous.
- Gardez le numéro de téléphone de la police locale près de votre téléphone. Quand quelqu'un sonne à
 - votre porte et prétend être de la police, téléphonez à la police et demandez si l'agent en question travaille effectivement pour la police et s'il est de service.
 - Ne téléphonez surtout pas au numéro de téléphone que vous donne celui qui se dit être l'agent ou l'employé: il peut s'agir du numéro d'un complice.
- Si vous êtes seul(e) à la maison, faites semblant d'appeler quelqu'un qui serait chez vous pour faire croire aux auteurs potentiels que vous n'êtes pas seul(e).
- Et surtout, en cas de doute, ne laissez pas entrer la personne!

Police Nationale: 17
Police Municipale de Serris: 01 60 43 27 15

Nouveaux commerces et services



Espèces d'Espaces

Design d'espaces. Extension de maison individuelle, éco-construction. Architecture d'intérieur, jardin et paysage.

Responsable: M. Olivier BERNARD

7, rue de la Fontaine - 77 700 Serris Tél.: 01 64 17 49 09

Courriel: especesdespaces@aliceadsl.fr Site internet: www.especesdespaces.chez.com/



L'Interprète - café lounge brasserie

Ouverture d'une brasserie parisienne

Service non-stop de 11 h 00 à 23 h 00

Face à l'Hôtel de Ville - 49 cours du Danube - 77 700 Serris

Tél.: 06 08 69 54 49

Site internet: www.restaurantlinterprete.fr



Un Monde de Services

Pour vous aider au quotidien : Votre agence de services à domicile.

- Ménage, repassage, garde d'enfants, jardinage, bricolage, soutien scolaire, pet sitting, assistance informatique, vert et zen.
- 4, boulevard Michaël Faraday 77 700 Serris Tél.: 01 60 42 87 99 Courriel: m.fournier@unmondedeservices.com

Site internet: www.unmondedeservices.com



Ostéopathe D.O. - Amandine Bourtembourg

En cabinet et à domicile sur rendez-vous.

Face à la gare RER du Val d'Europe

9, place d'Ariane - 77 700 Serris Tél.: 06 61 46 02 35

Courriel: bourtembourgosteo@gmail.com

Éco Gestes

Consommer responsable, pour mieux protéger notre planète

Une consommation responsable et durable implique un acte écocitoyen de la part du consommateur. Cette méthode de consommation nécessite la mise en place de réflexes d'achat prenant en compte l'impact social, environnemental et économique de nos modes de consommation, et de modifier nos décisions d'achats en conséquence.

Une consommation responsable et durable comporte trois étapes :

- Le choix d'un produit ou d'un service.
- L'utilisation de ce produit ou service.
- La prolongation de sa durée de vie.

Ainsi, si tout produit a bien entendu un impact sur l'environnement: à travers les matières premières utilisées pour sa confection, l'énergie déployée pour sa fabrication, son emballage et ses transports... il existe aujourd'hui des produits dont l'empreinte écologique est moindre: les écoproduits.

La surconsommation provoque des dégâts écologiques considérables :

- Augmentation massive des emballages, qui accentue le volume des déchets.
- Agriculture intensive pour produire toujours plus, qui pollue les sols et les nappes phréatiques.
- Surconsommation énergétique contribuant au réchauffement climatique.
- Surconsommation d'eau, qui provoque de graves pénuries.
- Épuisement et destruction des ressources naturelles aboutissant à l'extinction d'espèces.

Acheter responsable, c'est:

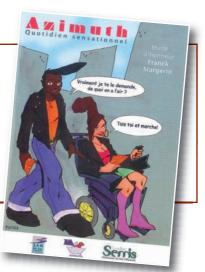
- Privilégier les emballages recyclables, et les produits pas ou peu emballés.
- Les produits bio.
- Les écolabel.
- Les produits du commerce équitable.
- C'est également penser à emporter toujours son sac pour ne pas utiliser de sachets plastiques.
- ... et savoir renoncer à l'achat d'un objet s'il n'est pas indispensable.

AZIMUTH a désormais son fanzine

L'association AZIMUTH, qui propose à tous des cours de bandes dessinées, vient d'éditer son premier fanzine.

Composé des travaux réalisés par les membres de l'association, enfants comme adultes, ce nouveau fanzine, dont l'invité d'honneur n'est autre Franck Margerin, recueille des planches mêlant les univers et les thématiques. Vendu au prix de 5 euros, il permet de financer le développement de l'association.

Si vous êtes intéressés, contactez l'association AZIMUTH à l'adresse mail suivante: crisum77@yahoo.fr



Agenda Serris

FERME DES COMMUNES

Vendredi 5 novembre 2010, 20 h 30

Conférence sur l'art moderne et contemporain: Autour d'une œuvre: Auguste Rodin

Par Raphaël Fonfroide.

Samedi 6 novembre 2010, 21 h 00

Sacrifices

One woman show.

Dimanche 21 novembre 2010, 16h00

Le petit prince

Théâtre d'ombres et de lumières.

Dimanche 28 novembre 2010, 16h 00 Le médecin (malgré lui)

Théâtre.

Mercredi 1er décembre 2010, 16h00

Dis-moi Nina

Théâtre, danse et musique. Jeune public.

Vendredi 3 décembre 2010, 20 h 30

Conférence sur l'art moderne et contemporain: Jean-Michel Basquiat Par Raphaël Fonfroide.

Vendredi 7 janvier 2011, 20h30

Conférence sur l'art moderne et contemporain: Arman

Par Raphaël Fonfroide.

Samedi 15 janvier 2011, 21 h 00

Gaspard Proust

Humour.

SPORT

Dimanche 14 novembre 2010

Randonnée à Lizy-sur-Ourcq. 11 ou 24 km

Organisée par les Randonnées Serrissiennes. Renseignements: M. Turpaud au 01 60 43 18 72.

Mardi 16 novembre 2010, 20 h 00

Tennis de Table - Pro B Féminine L' ATTS reçoit AS Miramas

Gymnase Éric Tabarly.

ENFANCE

du mercredi 17 au mercredi 24 novembre 2010, boraires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Exposition autour des Droits de L'enfant.

Dans le hall de l'Hôtel de Ville de Serris.

SAISON ÉCOLOGIQUE

Vendredi 22 octobre 2010, 20 h 30

Automne bio : "Les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation bio." Hôtel de Ville de Serris.

INFO MUNICIPALE

Lundi 18 octobre 2010, 20h30

Conseil Municipal

Jeudi 2 décembre 2010

Ramassage des ordures extra-ménagères



Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77700 Serris Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net